

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_31-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

N° 20240919-31

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2024 à 18 HEURES 30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 12 septembre 2024

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 19 septembre 2024 à 18 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s : Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Mohammed OULABBI, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Daniel BALISONI, Christophe DOS SANTOS, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Michel COMBRONDE, Monique DURAND PRADAT, Didier STURMA, Eric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Maryse BARGE à Olivier CHAMBON
Isabelle ROCHE LACOMBE à Catherine MAZELLIER
Patrick SAUZEDDE à Marina DA COSTA,
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD,
Claude GOUILLON-CHENOT à Stéphane RODIER,
Catherine PAPUT à Pierre CONTIE,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Martine MUNOZ à Rachel BOURNIER.

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Yves GACON, Michel COUPERIER, Ludovic DASSAUD, Caroline GUELON, Georges LOPEZ, Didier CORNET.

Conseiller.e.s ayant voix délibératives : Guy PRADELLE, Marjolaine BECHON.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE.

CONVENTION DE PARTENARIAT ESPACE FRANCE EMPLOI DOMICILE

Rapporteur : Pierre ROZE, Vice-Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Conseiller.e.s en exercice : 58

Conseiller.e.s présent.e.s : 44

Suppléants ayant voix
délibératives : 2

Conseiller.e.s représenté.e.s : 8

Total votants : 54

AR Prefecture

063-200070712-20240919-20240919_31-DE
Reçu le 04/10/2024
Publié le 04/10/2024

Considérant le projet de convention de partenariat Espace France Emploi Domicile transmis par la Fédération des Particuliers Employeurs de France (Fepem),

Le rapporteur explique que le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile constitue une réponse aux besoins de vie du quotidien des français et organise l'emploi de proximité, qualifié et solidaire :

- accueillir les jeunes enfants ;
- accompagner le bien vieillir à domicile ;
- assister les plus fragiles (personnes dépendantes ou en situation de handicap) ;
- préserver les équilibres de vie, professionnelle, privée et familiale.

Porteuse de ce modèle d'emploi singulier et unique organisation socio-professionnelle représentative des particuliers employeurs, la Fepem conduit de nombreux programmes d'actions pour soutenir et développer le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, qui représente près de 5 millions de concitoyens (3,3 millions de particuliers employeurs et 1,3 million de salariés) au niveau national. Elle développe depuis de nombreuses années un réseau territorial de points d'information de proximité, en partenariat avec les collectivités et les acteurs locaux, nommés Espaces France Emploi Domicile.

Le rapporteur précise que dans le cadre du déploiement de l'offre de services de l'Espace France Services (EFS) de COURPIÈRE, la Fepem propose à la Communauté de commune Thiers Dore et Montagne (TDM) que cet équipement intègre le réseau territorial des Espace France Emploi Domicile, *via* la signature d'une convention dédiée d'une durée de 3 ans.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention de partenariat Espace France Emploi Domicile liant TDM et la Fepem ;
- **Autoriser** le Président à signer tout document se rapportant à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 54

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 54

Conseillers présents : 46

Pour : 54

Représentés : 8

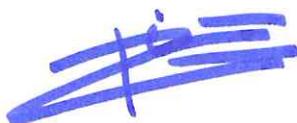
Contre :

Non-participation :

Abstention :

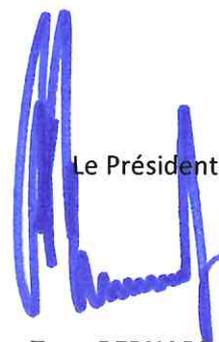
Pour ampliation certifiée conforme,

Le Secrétaire de séance



Pierre CONTIE

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

